



**Comptoir
Visuel**

— OPTICIENS —

**UN SERVICE DE TÉLÉOPHTALMOLOGIE
DANS VOTRE CENTRE OPTIQUE
COMPTOIR VISUEL**

L'expertise technique et l'innovation à votre service

I FACILITER VOTRE ACCÈS AUX SOINS

TÉLÉCONSULTEZ UN OPHTALMOLOGUE ICI, CHEZ VOTRE OPTICIEN

Pour faciliter votre accès aux soins, nous avons équipé les centres optiques Comptoir Visuel de Romorantin et de Vendôme d'une table de téléophtalmologie développée par l'entreprise Tessan.

Nous vous permettons ainsi de réaliser un examen de vue complet via une téléconsultation d'ophtalmologie assurée par un professionnel de santé habilité.

L'examen est à destination des personnes âgées de **16 à 70 ans**, sans grosse pathologie, pour les lunettes et le renouvellement de lentilles.



UN DISPOSITIF HAUTE TECHNOLOGIE, CONNECTÉ ET INNOVANT



EXAMENS DE LA VUE
DÉPISTAGE SANTÉ



ORDONNANCE SI NÉCESSAIRE
BILAN DE CONSULTATION



DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ BASÉS EN FRANCE

Les professionnels de santé Tessan sont tous inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins de France et disposent d'un numéro Adeli permettant le remboursement de la consultation. Ils sont également conventionnés secteur 1 et ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires.

I UN PARCOURS SIMPLE

Votre examen en 15 minutes

1.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Prenez rendez-vous auprès de votre centre optique Comptoir Visuel

2.

JOUR DE L'EXAMEN

Présentez-vous avec votre carte Vitale et une carte de paiement*.

3.

AUTONOMIE ET SECRET MÉDICAL RESPECTÉS

Une fois installé(e) vous évoluez de façon autonome. Vos données de santé sont protégées grâce à la mise en place de la table dans une salle dédiée.

4.

TÉLÉCONSULTATION

Le professionnel de santé habilité vous guide et pilote à distance les appareils pour la réalisation d'un examen visuel approfondi.

5.

PRESCRIPTION ET DOSSIER MÉDICAL

À l'issue de la téléconsultation, votre bilan et votre ordonnance (si nécessaire) sont disponibles dans votre espace personnel et sécurisé.

6.

CONSEILS ADAPTÉS

Nos équipes sont à votre disposition pour vous assister et vous conseiller dans le choix de votre équipement optique.

**Le règlement s'effectue via un espace sécurisé.*

LES CENTRES OPTIQUES **COMPTOIR VISUEL**

Besoin d'un **examen de vue complet** ?
Prenez contact avec votre centre optique



ROMORANTIN

9 RUE GEORGES CLÉMENCEAU
TÉL. : 02 54 76 33 80

VENDÔME

1 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. : 02 54 73 11 59



 **Comptoir Visuel**
— OPTICIENS —